



14^{ES} RENCONTRES DE LA FRAAP À LIMOGES

19, 20 ET 21 MAI 2016

ENTRÉE LIBRE

QUEL ÉCOSYSTÈME DE L'ART DANS LES NOUVELLES RÉGIONS?

JEUDI 19 MAI, 14h > 18h : PROMENADE DANS LE LIMOUSIN

Dès 14h : RDV PARVIS DE LA GARE DE LIMOGES BÉNÉDICTIN : Visite de structures dédiées à l'art contemporain, en partenariat avec le réseau territorial d'art contemporain Cinq.25.

VENDREDI 20 MAI, 10h > 18h : ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE LIMOGES

10h > 13h : **LE PAYSAGE ARTISTIQUE DU TERRITOIRE LIMOUSIN, EXEMPLE D'UNE IDENTITÉ REMARQUÉE DANS UN NOUVEL AGENCEMENT RÉGIONAL**

Au travers d'une mise en regard des réseaux d'art contemporain picto-charentais, limougeaud et aquitain mais aussi de réseaux actifs sur d'autres territoires, quels écosystèmes émergent ou se voient confirmés ? À l'aune des nouvelles grandes régions, les SODAVI-Schéma d'orientation et de développement des arts visuels sont-ils un outil tangible, un dispositif opérationnel de définition des politiques publiques des arts contemporains ?

INTERVENANTS : Joël Lécussan et Pascal Pesez, co-présidents de la FRAAP; Dominique Thébault, président de LAC&S/LAVITRINE, représentant du RÉSEAU Cinq.25; Sophie Brossais, présidente du RÉSEAU CARTEL; Blaise Mercier, président du RÉSEAU FUSÉE; Marie Pleintel, trésorière du réseau 50°NORD; Philippe Berthelot, ancien directeur de la FÉDÉLIMA; Catherine Texier, présidente du CIPAC, représentante du RÉSEAU Cinq.25; Alain Rousset, président du CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES (sous réserve); Pierre Haramburu, chef du pôle des réseaux de diffusion de l'art contemporain (Frac et centres d'art contemporain), département du soutien à la création-service des arts plastiques, DGCA, Ministère de la Culture et de la Communication.

14h > 15h : **VISITE ET PRÉSENTATION DE L'ENSA**

15h > 17h : **DES POLITIQUES PUBLIQUES À L'AUNE DES DROITS CULTURELS (LOI NOTRE)**

Les droits culturels, un nécessaire dépassement/déplacement de l'action culturelle ?

La France a confirmé la reconnaissance de ces droits dans la loi *NOTRE (loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République)*. Quelles inflexions sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de la Culture ? Les associations et collectifs d'artistes dans leur grande diversité sont-ils d'ores et déjà les « ouvriers » des *Droits Culturels* ?

INTERVENANTS : Joël Lécussan, co-président de la FRAAP, membre de la CRLI-COORDINATION RÉGIONALE DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS-LRMP, membre de CNLI-COORDINATION NATIONALE DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS; Vanessa Bérot, médiatrice culturelle; Fabrice Escure, vice-président Culture du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE; Alain Rousset, président du CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES (sous réserve).

Des éléments de réponse avec les lieux intermédiaires et indépendants ?

Ces espaces sont repérés comme lieux essentiels de la diversité culturelle, de la coopération et du partage des savoirs, de l'art et de la culture. Ils font référence tant dans le cadre des *Assises de la Jeune Création* que dans la loi *Liberté de la Création Architecture et Patrimoine* ou la *loi de finances 2016*. Une Coordination Nationale co-pilotée notamment par la FRAAP s'est constituée en décembre 2014 autour d'une charte. Des coordinations régionales sont en cours de constitution. Quelles perspectives ?

INTERVENANTS : Laurent Moszkowicz, représentant du conseil d'administration de la FRAAP; Blaise Mercier, directeur de la FABRIQUE POLA; Jules Desgoutte, membre du comité de pilotage de la CNLI; Joël Lécussan, co-président de la FRAAP, membre de la CRLI-LRMP, membre de CNLI.

Des espaces de concertation toujours plus nécessaires

Les *Conférences Territoriales de l'Action Publique Culture (loi NOTRE)*, avec quelles ressources et quelles ouvertures ? Aux acteurs, aux réseaux régionaux sectoriels et transsectoriels, nationaux et au-delà ?

INTERVENANTS : Pascal Pesez, co-président de la FRAAP; Emmanuel Quinchez, représentant du comité de pilotage du CRAC NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE; Katerine Louineau, représentante de l'USOPAV; Catherine Texier, présidente du CIPAC; Alain Rousset, président du CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES (sous réserve).

17h > 18h : **CONCERTATIONS ET STRUCTURATIONS, UNE NÉCESSAIRE RECONNAISSANCE DE NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉS**

Depuis plusieurs années, nous pointons un défaut structurel de concertation et de régulation au sein du champ spécifique des arts visuels, faute d'instance nationale ad hoc. L'ensemble des acteurs du secteur a instamment demandé que soit mis en place un *Conseil national des professions des arts visuels*. Cette demande a été entendue mais il s'agit maintenant que les actes suivent les engagements.

INTERVENANTS : Antoine Perrot, membre d'honneur de la FRAAP; Katerine Louineau, représentante de l'USOPAV; Catherine Texier, présidente du CIPAC; Pierre Haramburu, chef du pôle des réseaux de diffusion de l'art contemporain (Frac et centres d'art contemporain), département du soutien à la création-service des arts plastiques, DGCA, Ministère de la Culture et de la Communication.

VENDREDI 20 MAI, 18h30 > 20h : PARCOURS ARTISTIQUE À LIMOGES

Dès 18h30 : PARCOURS LIBRE, DANS LE CENTRE VILLE, LAC&S/LAVITRINE, L'ŒIL ÉCOUTE, FRAC-ARTHOTÈQUE. Inauguration de l'espace Irrésistible Fraternité-IF, suivi d'un buffet (8 euros).

SAMEDI 21 MAI, 10h30 > 13h30 : ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, réservée aux membres de la fédération, vote des rapports moral et financier, présentation du projet 2016.

LIEU DES RENCONTRES

École nationale supérieure d'art, 19 avenue Martin Luther King, 87000 Limoges <http://ensa-limoges.fr>

CO-ORGANISATION

Fraap www.fraap.org et Lac&S Lavitrine <http://lacs-lavitrine.blogspot.fr>